La pénible situation des finances communales

La plupart des communes ont aujourd'hui commencé l'élaboration de leurs budgets et sans doute dans bien des localités, principalement dans les petites agglomérations rurales, est-il bien difficile d'arriver à joindre les deux bouts.

Les parlementaires entièrement absorbés par les difficultés de toutes sortes rencontrées pour équilibrer le budget de l'Etat semblent se désintéresser totalement de la situation financière des communes.

Certains mêmes parmi eux, — ce ne sont pas sûrement des maires ni des conseillers municipaux, — faisant état de certaines constatations faites par la Cour des comptes au sujet de quelques rares localités ayant des revenus personnels importants, semblent même dire que les communes n'ont pas besoin de ressources nouvelles et que celles existant à ce jour sont largement suffisantes.

C'est là une légende qu'il faut bien vite détruire, si l'on ne veut qu'au cours du vote d'une loi de finances quelconque, le gouvernement, toujours aux abois, ne mette la main sur des ressources normalement attribuées jusqu'à ce jour aux communes.

Sans que les assemblées communales n'aient essayé de faire aucune réforme, en se tenant simplement aux dépenses obligatoires et absolument nécessaires, ces assemblées ont vu le budget des dépenses s'élever d'une façon démesurée du fait de la hausse constante des prix de toutes choses et du coût de la main-d'œuvre qui forcément a dû suivre à peu près l'augmentation des matières premières.

D'un autre côté les recettes ordinaires n'ont pas progressé dans la même proportion, sauf peut-être pour les localités pourvues d'octrois qui ont dû élever leur tarif au fur et à mesure de l'augmentation des prix des denrées.

Pour les autres, du fait du mode de calcul des impositions locales, c'est-à-dire sur le centime additionnel basé sur un principe fictif, l'augmentation constante des prix n'a eu aucune influence, et pour arriver à équilibrer tant bien que mal leur budget annuel, les municipalités ont dû voter chaque année depuis 1920 un nombre sans cesse grandissant de centimes additionnels pour insuffisance de ressources. On peut dire aujourd'hui que dans la grande majorité des localités le chiffre de centimes additionnels est quatre fois plus grand qu'en 1920.

Il n'est pas possible de continuer ainsi chaque année, d'autant plus qu'aucune assemblée ne sera à même d'entreprendre aucun travail sérieux d'amélioration quelconque dans de pareilles conditions.

Pour 1926, la situation est plus critique encore qu'elle l'avait été jusqu'à ce jour, le vote tardif du budget de l'Etat a été cause d'un retard considérable dans l'émission des rôles, l'adjonction de la taxe civique aux mêmes rôles a été cause d'un autre retard, si bien que les contribuables ne pourront commencer à payer leurs contributions de 1926 qu'au mois daoût et même septembre. Comme il faudra seulement après solliciter des avances sur centimes communaux, il est à prévoir que l'on approchera la fin de l'année avant que les communes ne commencent à toucher la part des impositions leur revenant. Se rend-on bien compte de la situation dans laquelle se trouvent, de ce fait, les municipalités des communes sans revenus personnels et sans octroi, c'est-à-dire qui tirent uniquement leurs ressources des centimes additionnels ? Ces localités devront passer toute l'année sans un sou dans leur caisse, les mettant dans l'impossibilité d'entreprendre quoi que ce soit et même de payer les dépenses les plus urgentes comme les traitements des ouvriers et employés, entretien des chemins et dépenses d'assistance.

Une circulaire du ministre des Finances parue dernièrement et prescrivant le versement, d'un acompte sur la part du chiffre d'affaires tous les trimestres, est restée comme tant d'autres sans aucun effet puisque à ce jour aucun versement n'est effectué.

Il n'est pourtant pas possible que les parlementaires laissent continuer une pareille situation indigne d'une démocratie et qui risque de fausser toute l'administration du pays. Il serait cependant facile, puisque les communes n'ont aucune responsabilité dans le retard apporté dans le vote du budget de l'Etat, de prescrire que des avances sur centimes communaux seraient faites tous les trimestres et cela sans attendre que les impôts soient payés ; de même la circulaire du ministre des Finances, sur le chiffre d'affaires, dont je parle plus haut, est-elle faite pour être exécutée ou bien simplement pour la forme ? Le fonds commun des redevances des mines va-t-il continuer de figurer pour mémoire sur les budgets communaux ? L'on s'étonne que le Parlement qui compte tant d'élus municipaux ne fasse entendre aucune protestation et laisse même passer comme l'année dernière des lois comme la suppression de la contribution des portes et fenêtres, loi démocratique et souvent réclamée c'est vrai, mais lésant les finances communales, sans avoir demandé une loi de compensation d'autant plus qu'en fin de compte c'est la classe des petits, par suite de l'augmentation de la personnelle mobilière, qui paiera la suppression de l'impôt des portes et fenêtres.

Et c'est justement aujourd'hui que les préfets font appel aux communes pour la Contribution Volontaire ; sans méconnaître l'importance que pourrait avoir pour l'assainissement financier du pays cette contribution, il apparaît cependant un peu illogique de demander un effort nouveau et un versement d'argent à des collectivités se trouvant dépourvues même de l'indispensable.

CRESSON Fleury.

RÉSULTATS DES RÉCOLTES EN 1925

Le ministère de l'Agriculture vient de publier son estimation définitive du résultat des récoltes en 1925. Voici les chiffres de cette estimation, suivis, entre parenthèses, des chiffres correspondants pour l'année 1913 :

Froment, 90.041.960 quintaux (86.919.030) ; méteil, 1.239.320 quintaux (1.490.640) ; seigle, 11.090.750 quintaux (12.714.750) ; orge, 10.267.810 quintaux (10.437.600) ; sarrasin, 4.105.360 quintaux (5.664.350) ; avoine, 57.458.070 quintaux (51.826.010) ; maïs, 5.080.990 quintaux (5.430.750) ; pommes de terre, 151.950.380 quint. (135.859.630).

LE REVEIL AGRICOLE

Le Pain trop cher

La politique du blé cher, basée sur les prix des blés d'importation, que certains gros agriculteurs ont essayé de justifier ces derniers jours, est actuellement réalisée. Voilà des gens satisfaits, puisqu'ils ont pu écouler la majeure partie de leur récolte au prix scandaleux de 195 et 200 fr. le quintal. Ce qui provoque l'indignation de la masse des petits producteurs — qui a vendu à 110, 120 et 130 fr. jusqu'en Janvier et Février, — et des consommateurs, qui savent que cette augmentation est uniquement due à la spéculation. Les prix pratiqués sont arbitraires, fictifs, fixés au mépris de la loi naturelle de l'offre et de la demande, puisqu'ils ne portent que sur des reventes effectuées entre agioteurs et boursicotiers, qui opèrent à la Bourse des grains de Paris. Et d'autant moins admissibles que notre récolte dernière, sans être très bonne, devait à peu près suffire à nos besoins.

Nous avons, il est vrai, consommé au début de la campagne, du pain très blanc ; le blutage des farines vient seulement d'être réglementé et la soudure difficile maintenant à réaliser, nous oblige à des expédients. Alors que les moindres mesures sérieuses auraient rendu inutiles, non seulement toute importation, mais même l'emploi des succédanés.

On sait, d'autre part, que nos emblavures de froment sont en forte décroissances depuis ces dernières années, pour des raisons de main-d'œuvre, au profit de l'élevage et de l'engraissement du bétail, mais aussi en raison de l'instabilité des prix. A ce dernier point de vue, le prix du blé doit être fonction du coût de production, simplement majoré des frais de transport et du bénéfice légitime du producteur. Mais nous sommes loin des prix limites, réclamés par les agriculteurs raisonnables.

COMMENT OPERENT LES SPECULATEURS

Comme pour les autres denrées, sucres, essences, etc., nous sommes sous la dépendance des puissants trusts de la grosse meunerie et des industries annexes, déjà dénoncés ici l'an dernier.

M. Lesaché, qui est un des parlementaires les mieux avertis de cette question, expliquait dernièrement, en ces termes, comment travaillent ces dangereux organismes :

« Pendant toute la période où les cultivateurs « offrent leur froment, c'est-à-dire depuis la ré« colte jusqu'à la fin de Janvier, par exemple, « on ne fait aucune manœuvre ; on se borne à « s'abstenir d'aller à la Bourse du Commerce, ou « du moins à n'y paraître que pour acheter des « quantités minimes. On a soin de maintenir la « demande inférieure à l'offre. L'offre tombe « dans le vide : les cours se dépriment.

« Un particulier ne peut pas faire cela, mais « une forte organisation, de gros acheteurs, dont « la présence au marché est nécessaire pour « l'alimenter en transactions, peuvent, en s'abs« tenant, déprimer les cours.

« Plus tard, le mouvement inverse se pro« duit. On peut donc, avec la même facilité, « faire hausser les cours du marché officiel de « Paris. »

Comme les cours pratiqués à la Bourse du Commerce de Paris sont suivis dans tout le pays, lorsque la baisse produit, les courtiers du Consortium, qui opèrent dans toutes les grandes régions à céréales, raflent dans les fermes et les marchés de province, toutes les quantités de blé disponible, ce qui n'influence en rien le marché parisien. L'accaparement étant jugé suffisant, on fait hausser les cours à Paris, et les prix de la farine et du pain suivent. Et l'on vend cher la farine et le pain provenant d'un blé acheté bon marché. La réussite est d'autant plus complète que les grandes minoteries de province sont groupées dans le même consortium.

VERS LA DECLARATION OBLIGATOIRE DES RECOLTES ET LA TAXATION DES PRIX

Et chaque année, il en est ainsi depuis la guerre, mais jamais la spéculation n'était allée aussi loin que cette année dans les abus. Le scandale est tel, que le Ministre de l'Agriculture, dans une intervention vigoureuse à la Chambre, après avoir demandé la suspension totale ou partielle des droits de douane sur les blés, a déclaré que l'accélération des prix était injustifiée et que le moment était venu de brider la spéculation.

Comme autres mesures à prendre pour cette campagne, le Ministre envisage la déclaration obligatoire des récoltes et, au besoin, la taxation des prix et la réquisition.

De même que l'importation des quantités qui pourront nous manquer sera confiée à un Office National, tel celui préconisé en 1924 par le député Compère-Morel, et dont nous avons déjà entretenu les lecteurs du « Réveil » à cette époque (1).

Le projet de loi du Ministre de l'Agriculture, voté par la Chambre à une grosse majorité, est actuellement soumis aux délibérations du Sénat; il sera voté certainement en raison de son caractère d'urgence.

LABOR.

(1) Voir Réveil agricole du 8 Décembre 1924.

ECHOS ET INFORMATIONS

LA REPRESSION DES FRAUDES DANS LE COMMERCE DES ENGRAIS

La nouvelle loi du 19 Mars 1925, sur le commerce des engrais, que nous avons commentée précédemment (1), vient d'être complétée par un règlement d'administration publique, paru au « Journal Officiel » du 8 Juin, qui précise les conditions d'application de la loi. Une circulaire explicative a été adressée aux agents de la répression des fraudes.

AU CONGRÈS NATIONAL DES SYNDICATS AGRICOLES

A ce congrès, qui vient de se tenir à Bordeaux, plusieurs vœux ont été émis, notamment en faveur de l'amélioration du logis des ouvriers des champs, du développement de l'électrification des campagnes et de l'exonération totale de l'impôt sur le chiffre d'affaires, pour les syndicats et coopératives agricoles qui groupent petits producteurs et consommateurs, sans but spéculatif, en vue de faciliter l'exercice de leur profession.

CE SONT LES FONDS QUI MANQUENT LE MOINS

De la « Tribune du Fonctionnaire » :

Les fonds de boucherie se vendent, comme ceux de boulangerie, à des prix scandaleux :

Une boucherie qui, en 1906, valait 400 fr., fut achetée en 1919, 6.000 fr.; revendue 6 mois plus tard, 14.000 fr.; elle atteignait 65.000 fr. en Janvier 1924. Une autre, évaluée en 1919 à 10.300 fr., trouvait acquéreur en Juillet 1923, à 150.000 fr.

Une troisième passe, de 21.000 fr. en 1918, à 70.000 en 1920 et à 110.000 fr. en 1923.

(1) Voir « Réveil » du 29 Septembre 1925.

DE NOUVEAUX FILMS AGRICOLES POUR NOS RURAUX

La Cinémathèque centrale agricole, 43, rue Gay-Lussac, met à la disposition des municipalités, syndicats agricoles, etc., une série de nouveaux films comprenant : Choix et achat d'un cheval (555 m.), Choix et achat d'une vache laitière 300 m.) Fabrication du Camembert (400 m.), Roquefort (585 m.).

GRAND CONCOURS DU CHEVAL BOULONNAIS

Un Concours de juments poulinières, pouliches et étalons de race boulonnaise aura lieu le 17 Juillet prochain, à 13 h. 30, à Dunkerque-Malo, pour les éleveurs des arrondissements de Dunkerque et Hazebrouck.

Il comprend plus de 9.000 fr. de primes, des médailles et plaquettes de championnat.

Pour le règlement, consulter les affiches. Inscriptions, 6 jours au moins avant la date du Concours. S'adresser à M. Neuville, 17, rue de la Marine, Dunkerque.

LE PALAIS DU TRAVAIL

Une œuvre d'avenir et d'espérance pour la classe ouvrière

Au début de ce mois, a été inauguré à Genève, avec grande solennité, le Palais du Travail, qui abritera désormais les services et le siège du Bureau International du Travail.

Cette œuvre d'avenir et d'espérance pour la classe ouvrière est appelée à rendre les plus grands services au monde du travail, par la codification internationale des règles relatives aux contrats du travail et des principes généraux qui doivent réglementer les conventions internationales du travail.

Déjà, en sept années d'existence, en dépit de certaines résistances, et depuis la première conférence internationale de Washington de 1919, un pas sérieux a été fait pour la réglementation internationale du travail et la protection des travailleurs, malgré la terrible tourmente de ces douze dernières années qui a bouleversé les civilisations et désaxé les équilibres de production.

Parlant au nom des délégués ouvriers à cette inauguration, Jouhaux a fait entendre de bonnes paroles :

« La paix universelle ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale », a proclamé le militant syndicaliste.

Et paraphant des paroles de Jaurès, il ajouta : « Le travail devrait être une fonction et une joie ; il n'est, trop souvent, qu'une servitude et une souffrance. Il devrait être le combat de tous les hommes unis contre les choses, contre les fatalités de la nature et les misères de la vie ; il est le combat des hommes entre eux, au milieu des violences de la concurrence illimitée et désordonnée.

« Dans cet état d'universel combat, les uns sont esclaves de leur fortune, comme les autres sont les esclaves de leur pauvreté ; ni les uns ni les autres n'ont le temps ni la force de vivre par les parties les plus nobles de leur esprit et de leur âme.

« Au contraire, quand l'état de concorde aura succédé à l'état de lutte, quand tous les hommes auront leur part de propriété dans l'immense capital humain, et leur part d'initiative et de vouloir dans l'immense activité humaine, tous les hommes auront la plénitude de la fierté et de la joie.

« Ils comprendront mieux le sens profond de la vie, dont le but mystérieux est l'accord de toutes les consciences, l'harmonie de toutes les forces créatrices et de toutes les libertés.

« La tâche du Bureau International du Travail est de réaliser cette harmonie par le développement de la législation internationale s'appliquant à tous les continents, à tous les pays de notre planète. »

Les bons ouvriers de cette œuvre gigantesque et humaine ont grandement raison de ne pas se laisser rebuter par les sarcasmes des incrédules et des esprits pessimistes ou chagrins, les uns par égoïsme, les autres par une fausse compréhension des réalités, raillent les efforts persévérants de ses animateurs.

Charles GONIAUX,
Député du Nord.

AUX OFFICIERS DE COMPLÉMENT

Il est rappelé aux officiers de complément qu'ils peuvent accomplir sur leur demande des périodes d'instruction avec solde.

L'exécution de ces périodes dans la deuxième quinzaine de juillet pour les officiers des 1er et 2e bataillons de mitrailleurs, entre le 1er et le 20 septembre pour ceux des 1er, 43e et 110e Régiments d'Infanterie, leur permettrait de participer à des exercices de ces corps au camp de Sissonne.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE

Dans son numéro du 15 juin, « Revue de France » publie une attachante étude de M. Louis Barthou, sur Anatole France. Et cueillons au passage cette pensée du Maître disparu : « Sans l'ironie le monde serait comme une forêt sans oiseaux; l'ironie, c'est la gaîté de la réflexion et la joie de la sagesse. »

La Journée Sportive

LE IIIme CRITERIUM CYCLISTE

AMATEURS DU NORD DE LA FRANCE

Organisé le 27 Juin par le "REVEIL DU NORD", sous les règlements de l'U. V. F. et doté d'environ **4.000** *francs de prix*

Le IIIe Critérium amateurs du Nord de la France va être une belle page sportive de plus à l'histoire du cyclisme de notre région nordiste.

Une bataille sévère, inoubliable, sera les échos de notre importante épreuve.

Nous sommes autorisés à parler de cette façon en raison du nombre et de la qualité des engagés.

La deuxième liste que nous publions ci-dessous permettra à nos lecteurs de partager notre optimisme.

Actuellement, l'un de nos chroniqueurs sportifs procède à la pose des flèches sur le parcours. En même temps, les dernières instructions sont données aux sociétés sportives qui ont bien voulu spontanément se mettre à notre disposition pour la réussite complète de notre IIIe Critérium, dont l'organisation doit être en harmonie avec la valeur des coureurs qui prendront le départ.

Rappelons que la course est régionale et se disputera sous les règlements de l'U.V.F. Elle est ouverte aux coureurs de toutes classes, toutes catégories des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Ardennes et Aisne ; ainsi qu'aux coureurs étrangers munis d'une licence d'une des fédérations affiliées à l'U.C.I. visée par le Comité départemental de l'U.V.F. et correspondante aux classes ci-dessus indiquées.

Les « Juniors Belges » pourront également prendre le départ.

Les licenciés professionnels et aspirants sont exclus de cette épreuve.

LES ENGAGÉS (suite)

61 **VAN SEUNINGHEM**, LILLE.
62 **COULOT Amand**, HELLEMMES.
63 **POLI André**, HAUBOURDIN.
64 **VANDERHAEGEN Jos.**, VALENCIENNES.
65 **BLERVACQUE Louis**, VALENCIENNES.
66 **SANTERRE Marcel**, VALENCIENNES.
67 **PRIMEK Stanislas**, DORIGNIES.
68 **VERVYNCK Robert**, LA MEDELEINE.
69 **BLIN Ferdinand**, LA MADELEINE.
70 **VANACKERE Louis**, LA MADELEINE.
71 **BLONDIN René**, AMIENS.
72 **DERVAME Adolphe**, LOMME.
73 **ROBAS Joseph**, NEUVILLE-SUR-ESCAUT.
74 **JUIDE Marceau**, ARRAS.
75 **POPPAERT Julien.**
76 **DEBUSSON Raymond**, WAVRIN.
77 **JUILBERT Louis**, PERENCHIES.
78 **SPEER Pierre**, LOOS.
79 **WATTEL Louis**, HELLEMMES.
80 **JOULON Joseph**, TOURCOING.
81 **LAUVERNIER Alfred**, LEERS.
82 **PINOY Arsène**, BRUILLE.
83 **FLAMENT Henri**, RAISMES.
84 **BOLEN Georges**, FRESNE.
85 **Dejonghe Roger**, BRUILLE.
86 **RAWSKI Marius**, CONDE.
87 **ROTTIERS Albert**, CONDE.
88 **MASSON Henri**, CONDE.
89 **PETIT Edmond**, CONDE.
90 **COX Marcel**, LAMBERSART.
91 **DELHAYE Gustave**, LOMPRET.
92 **DECLERCQ Maurice**, PREMESQUES.
93 **DELHAYE Joseph**, DOUAI.
94 **COPLO Henri**, DOUAI.
95 **CARBONNELLE Jules**, DOUAI.
96 **SAXTORUP Gustave**, ROUBAIX.
97 **MARTIN René**, LOMME.
98 **VERHAEGHE René**, LILLE.
99 **DEBUCQUOY André**, ROUBAIX.
100 **MALFAIT Maurice**, TOURCOING.

(A suivre).

LES CONTROLES

A DOUAI. — (Contrôle volant place L'Hérillier). On entre dans Douai en tournant à gauche, rue de Rache, puis rue de Lille, place Carnot, boulevard Faidherbe, boulevard Delbecque, place L'Hérillier (C.V.), rue de Cambrai vers Le Bac, Aubencheul, etc...

Le contrôle sera dirigé par M. Jan, rédacteur au **REVEIL DU NORD**, assisté des membres du Cyclo Club Douaisien, dont le président d'honneur est M. Brulin et le président, M. Robaux ; des Mutilés du Douaisis dont le président est M. Scrève et des sociétés sportives locales.

CAMBRAI (contrôle volant). — Par suite du Congrès des Mutilés qui a lieu le jour de l'épreuve, l'itinéraire a été modifié de la façon suivante : on entre dans Cambrai par la Porte de Selles, contourner ensuite l'hôpital militaire ; obliquer à gauche et passer sous le Pont Froissart ; tourner à gauche et prendre l'avenue de Dunkerque; suivre tout droit jusque l'avenue de Valenciennes, etc..

Le contrôle volant se tiendra chez M. Vilain Gratepanche débitant, 10, Avenue de Dunkerque. Il sera dirigé par M. Dangrémont, rédacteur correspondant au **REVEIL DU NORD**, assisté des sociétés locales.

A DENAIN (contrôle fixe et de ravitaillement).— On entre dans Denain par la rue Emile Zola, prendre ensuite la rue de Villars à gauche ; contrôle à l'Hôtel du Commerce, sous la direction de M. Oscar Gordien, rédacteur correspondant au **REVEIL DU NORD**, assisté de M. Job ; des présidents et du Vélo Club Denaisien ; de Denain A.C.; de l'U.S. de Denain, de la société d'Education physique ; de M. Hauteclocq, vice-consul de l'U.V.F., ainsi que la section uvéliste et des Sapeurs-Pompiers, dont le capitaine est M. Vilcot.

A LA CROIX D'ANZIN (contrôle volant). — A la Maison Colombophile chez M. Hubert Ricq. Ce contrôle sera dirigé par M. Costa et M. Deguise, rédacteurs au **REVEIL DU NORD**, assistés des sociétés de Valenciennes et d'Anzin. Ne pas descendre à Valenciennes : **prendre immédiatement la direction de Bruay-sur-Escaut.**

A CONDÉ. — Le contrôle volant sera installé chez M. Rouzé, dépositaire du **REVEIL DU NORD** et sera dirigé par M. Gambien, secrétaire de mairie, assisté des présidents et membres des sociétés locales. Notre ami Delcourt, conseiller général et maire de Condé, nous a assuré qu'il ferait tout le nécessaire pour que notre épreuve se dispute avec la plus grande régularité.

A VIEUX-CONDE. — Contrôle volant chez M. Duthilleul siège de l'Etoile Sportive Vieux-Condéenne. Ce contrôle sera dirigé par M. Gérard, rédacteur-correspondant au **REVEIL DU NORD**, assisté des sociétés locales. Prendre immédiatement vers Hergnies à droite.

A SAINT-AMAND. — Contrôle volant Grande-Place chez M. Dauchy, cafetier, sous la direction de M. Delcourt, rédacteur-correspondant et M. Poulain, délégué sportif de l'U.V.F.

CHANGEMENT D'ITINERAIRE APRES IWUY

Après Iwuy, la route départementale N° 29, étant en réfection, on prend à gauche vers Hordain, que l'on traverse pour rejoindre ensuite la route que l'on devait primitivement emprunter.

CEUX QUI SUIVRONT LA COURSE

L'article 7 du réglement stipule que toutes les voitures (particuliers, sociétés ou constructeurs), devront prendre obligatoirement un commissaire à bord.

Le directeur de la course sera à ce sujet très sévère et les coureurs qui bénéficieront du concours d'une voiture non déclarée, seront l'objet de pénalités.

A ce jour, nous avons reçu les déclarations suivantes :

Voiture des Cycles WALTOR, M. Rau.
Voiture des Cycles RYSSEL, M. Cordonnier.
Voiture de M. O. Lepoutre, agents des Cycles B. E. M.
Voiture du Vélo Club Lillois, M. Boyer.

LES COMMISSAIRES

COMMISSAIRES : MM. Degryse, Liégeois et Devriese.
JUGE A L'ARRIVÉE : M. Renties.
DÉLÉGUÉ : M. Delporter.

LES PRIX

La liste des prix — qui pourra être augmentée — est ainsi établie : Au 1er, 1.000 fr. ; au 2e 500 fr.; au 3e 250 fr. ; au 4e 200 fr. ; au 5e 150 fr. ; au 6e 100 fr. ; aux 7e, 8e et 9e chacun 75 fr. ; du 10e au 19e chacun 50 fr. ; du 20e au 30e chacun 25 francs.

La manufacture des cycles Walter a doté cette épreuve d'une bicyclette de course marque Walter valeur 550 francs, qui sera attribuée au premier des débutants.

Une prime de 10 francs sera attribuée au 1er des débutants et une autre au 1er des 4e catégorie chaussant les souliers l'As champion, offerts par l'Agent général M. Champion, place Casquette, à Lille.

Une bouteille de champagne offerte au 1er lillois par M. Hamez, propriétaire du « Chien Fidèle », rue de Paris.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements fixés à 3 fr. sont reçus au REVEIL DU NORD, 156 bis, rue de Paris, à LILLE ; ils seront irrévocablement clos le Jeudi 24 Juin, à minuit. Ils devront être accompagnés du numéro de la licence, de la classe du coureur et de sa catégorie.

CYCLISME

LE CIRCUIT DES FRANCS

Victoire de Beckaert Gustave sur cycle Ryssel

Favorisé par un temps superbe, le cinquième Circuit des Francs (50 kilomètres) organisé par le Circuit des Francs, a obtenu un gros succès. Il est vrai que l'organisation était parfaite, ce jeune club mérite d'être encouragé.

La course était réservée aux indépendants amateurs. Sur 40 inscrits, 38 prennent le départ qui est donné à 3 h. 30 par M. D'Havelose et les membres de la Commission de la P.F.F. Après une poursuite mouvementée, le classement s'établit comme suit :

1. Beckaert Gustave, du V.C.T. sur cycle **RYSSEL** en 1 h. 37. — 2. Pauwels Marcel, du V.C.T. à une demi-roue. — 3. Tuyttens Guillaume, du V.C.T. en 1 h .41. — 4. Lanssens Eugène, du V.C.T. — 5. Desaghère Jérome, du V.C.T. — 6. Scens Norbert.— 7. Verhelle Albert, du V.C.T. — 8. Debucquoy Jullien. — 9. Jacques Grilles. — 10. Edouard Belghe. — 11. Vandevielle Charles. — 12. Vercambre Georges. — 13. Commermann P. — 14. Ranson Henri. — 15. Devaddir Maurice.

AU VÉLODROME FRANCIS A FLERS-BREUCQ

Journée triomphale dimanche au Vélodrome Francis, à Flers-Breucq, le soleil s'étant mis de la partie. Les courses furent ardemment disputées et donnèrent les résultats suivants :

Record du kilomètre : 1er Lamoureux, en 1' 25'', record égalé ; 2e Van Iseghem 1' 26'' ; 3e Herphelin 1' 27'' ; 4e Winsingues 1' 27'' ; 5e Seynaeve, 1' 30''.

Vitesse en 10 matches à 2 : 1er Van Iseghem ; 2e Lamoureux ; 3e Winsingues ; 4e Seynaeve ; 5e Herphelin.

Poursuite, sur 20 tours : 1er Van Iseghem ; 2e Winsingues ; 3e Herphelin ; 4e Seynaeve ; 5e Lamoureux.

Individuelle, 150 tours avec 10 classements : 1er Van Iseghem ; 2e Herphelin ; 3e Lamoureux ; les autres abandonnèrent.

Classement général du Match Omnium : 1er Van Iseghem, **sur cycle FRANCIS** ; 2e Lamoureux ; 3e Herphelin ; 4e Seynaeve ; 5e Winsingues.

Américaine des jeunes, 150 tours, 3 classements: 1er Coudron-Quique ; 2e Lebrun-Duforest ; 3e Carlier-Hautecœur.

La Direction nous annonce pour le mois prochain, une course de 24 heures à l'Américaine ; les coureurs doivent s'adresser au Vélodrome pour renseignements et engagements.

LA RÉUNION DU 20 JUIN AU VÉLODROME DE MAUBEUGE

Favorisée par un temps splendide, la réunion du 20 Juin au Vélodrome, mise sur pied par le Véloce Club Maubeugeois, avait attiré nombre de spectateurs.

Le programme du jour comportait une course de 10 klm. pour débutants et une individuelle de 100 kilomètres.

L'épreuve pour débutants qui réunissait 8 partants, fut menée à bele allure et permit une fois de plus à Lespinasse d'affirmer ses sérieuses qualités. L'arrivée donna les résultats suivants : 1er Lespinasse ; 2e Cornut ; 3e Prévet ; 4e Souprat ; 5e Vandamme.

Les 100 kilomètres (course individuelle) mettaient aux prises 9 coureurs : René Place et Boucher, champion actuel et ex-champion du Pas-de-Calais; Van Heyneghem, champion de Belgique indépendant 1921 ; Sonnet et Wattiez, de La Louvière ; Vlaschaert et Charlet, ainsi que les excellents régionaux Jules et Achille Bauwens.

4 classements (1 par 25 klm.) devaient partager l'épreuve.

Dès l'envolée, le train est très vif. Sonnet, Wattiez, Jules Bauwens, Bouchez se succèdent au commandement. L'annonce d'une prime de 50 fr. a[illegible]oureur qui doublerait le lot donne lieu à [illegible] démarrages sans résultat.

On tourne déjà depuis une demi-heure sans que rien de marquant se soit passé et le 1er classement approche lorsque au virage du Moulin, un accrochage se produit. Wattiez fait une chute terrible occasionnant chez ceux qui le suivaient d'autres « pelles » sérieuses. C'est un instant d'émotion. On se précipite vers les blessés pour les relever. Heureusement il n'y a aucune blessure grave.

Wattiez qui est le plus touché, se remet en selle et continue courageusement la course.

Le 1er classement est de ce fait retardé de 5 kim. 7 tours avant l'arrivée, Place démarre puissamment, mais il est parti trop tôt et se laisse remonter par Boucher, Van Heyneghem et Vlaschaert. 1er résultat : 1er Van Heyneghem ; 2e Boucher ; 3e Vlaschaert ; 4e Place ; 5e Jules Bauwens.

Au 148e tour, départ en trombe de Jules et Achille Bauwens, qui se relaient au commandement et dans une superbe envolée, entraînent derrière eux 3 hommes : Boucher, Van Heyneghem et Vlaschaert et ce premier lot réussit à doubler René Place, Sonnet, Wattiez et Charlet, malgré une défense sérieuse de ces derniers.

La prime de 50 francs annoncée est acquise par Jules Bauwens.

Plus rien de sensationnel jusqu'au 2e classement que la fatigue visible de Wattiez, blessé, qui se laisse doubler une fois de plus et est contraint d'abandonner.

Le 2e classement voit de nouveau la victoire de Van Heyneghem, suivi par Boucher, Charlet, Jules Bauwens et Iaschaert.

Sonnet, très courageux, mène le train pendant de nombreux kilomètres et se fait applaudir chaleureusement.

Au 270e tour, René Place qui a sur le cœur de s'être laissé doubler, essaie plusieurs fois de reprendre son tour. Serré de près par Jules Bauwens et Van Heyneghem, n'en persiste pas moins dans sa résoultion de rattrapper et cela lui vaut d'enlever le 3e classement. Il est suivi par Van Heyneghem, Jules Bauwens et Achille Bauwens.

La ronde continue et il ne reste plus que 22 tours à faire lorsque soudain René Place file à toute allure avec Vlaschaert dans sa roue. Le reste du lot, surpris est long à démarrer et après une chasse impressionnante, les deux lascars réussissent à doubler. Place reprend donc rang au sein du peloton et Vlaschaert qui ne s'était pas laissé doubler au début, arrive avec un tour d'avance. Il sera de ce fait le triomphateur incontestable de la journée.

Le 4e et dernier classement est encore enlevé par Van Heyneghem qui malgré des qualités exceptionnelles de vitesse et de puissance, ne jouit pas de toute sa popularité désirable parce que le public trouve qu'il ne conduit jamais. (Chacun a sa tactique et nous n'entreprendrons pas de discuter ce point). Suivent à peu de distance Jules Bauwens, Achille Bauwens et René Place.

Le classement général s'établit donc de la façon suivante : 1er Vlaschaert ; 2e Van Heyneghem ; 3e Jules Bauwens ; 4e Bouchez ; 5e René Place ; 6e Achille Bauwens ; 7e Sonnet ; 8e Charlet.

En résumé, belle et intéressante réunion. Le Véloce Club nous informe que les prochaines courses auront lieu le 11 Juillet.

LE GRAND PRIX DE LAMBERSART

Dimanche 11 Juillet, à l'occasion des festivités de la commune, la ville de Lambersart organise avec le concours de l'Etoile Cyclo-Club de Lambersart, une épreuve de 80 kim. dotée de nombreux prix, à savoir : au 1er, 175 francs ; au 2e, un cadre, don du Progrès.

Cette épreuve est régionale ouverte aux licenciés de l'U.V.F. toutes classes, toutes catégories, sauf professionnels et amateurs.

Une coupe d'honneur offerte par M. le Maire de Lambersart, sera disputée le même jour, entre les clubs ayant engagé 5 coureurs, les 3 premiers classés comptant pour l'attribution de cette coupe.

Les engagements sont reçus dès à présent, chez M. Lemahieu, 374, Avenue de Dunkerque, à Lambersart.

UNE BELLE ÉPREUVE FÉMININE A TOURCOING

Le mercredi 14 Juillet, jour de la Fête Nationale, à 15 heures, aura lieu le Championnat du Nord Cycliste Féminin de demi-fond. Circuit de 15 kim. doté de 500 francs de prix en espèces et nombreuses primes.

Cette épreuve est ouverte à toutes les licenciées de la Fédération Féminine (Françaises et étrangères).

Seules les Françaises comptent pour le classement du Championnat du Nord, les cinq premières étant qualifiées pour disputer le Championnat de France.

Les engagements (2 fr. pour les licenciées et 5 francs pour les non licenciées) sont reçus dès à présent au siège de la « Pédale des Francs », 63, rue de Paris, à Tourcoing.

Les non licenciées devront présenter une photographie ou l'envoyer.

La distribution des dossards aura lieu à partir de 14 heures chez M. Achille Devroe, 63, rue de Paris.

Itinéraire. — Départ au siège, 63, rue de Paris. Itinéraire : rues de Lille, du Dragon, d'Austerlitz, du Sentier, du Flocon, de alais, de la Blanche-Porte. Arrivée au point de départ (5 fois le parcours soit 15 kilomètres).

Distribution des prix. — La distribution des prix et primes aura lieu chez M. Brunevalle-Magloire, 20 rue Debuchy, aussitôt après l'épreuve.

La Société « La Pédale des Francs » est chargée de l'organisation de la course qui est placée sous le patronage de la Fédération Féminine et de l'Administration Municipale de Tourcoing.

A CANTELEU-LAMBERSART

Les Amis du Moulin Rose, 368, Avenue de Dunkerque, à Canteleu-Lambersart, organisent pour le dimanche 4 juillet, une course cycliste pour les enfants de moins de 13 ans. La course se fera en deux catégories. La première catégorie comprendra les enfants de 10 à 13 ans. La deuxième, les enfants de moins de 10 ans.

200 francs de prix en espèces et en nature récompenseront les heureux vainqueurs.

Pour les enfants de 10 à 13 ans, le parcours sera d'environ 12 kilomètres. Les petits feront environ 3 kilomètres.

Les engagements sont reçus à partir de ce jour 368, Avenue de Dunkerque, Estaminet du Moulin Rose, de 18 à 21 heures, contre la somme de 1.50 dossard compris pour la première catégorie ; 1.25 dossard compris pour la deuxième catégorie.

Tout coureur âgé de plus de 13 ans sera hors-concours.

BOXE

Mascart rencontrera ce soir Johnny Curley

La soirée de boxe de ce soir, au Cirque de Paris promet d'être un succès.

Le principal combat qui sera un officieux championnat d'Europe des poids plume, aura lieu en 12 rounds et à la limite de poids de cette catégorie. Il mettra en présence Johnny Curley, champion d'Angleterre, détenteur de la ceinture de lord Lonsdale et le populaire Mascart. Pour Mascart, il ne faut pas dissimuler que le morceau sera dur, mais on sait quelle confiance on peut accorder à l'allant et au cœur du petit Amiénois.

Faisons-lui donc confiance et espérons que ce soir nous aurons le plaisir d'enregistrer une victoire de plus à son actif.

UN GRAND GALA A LIÉVIN

Les professeurs Sénécot-Queste peuvent déjà à présent donner quelques détails sur le grand gala qu'ils mettent sur pied pour le 13 juillet, à 8 h. 30 dans la salle du Tabarin. Dix grands combats sont au programme avec les meilleures vedettes de nos rings. Le grand Mortreux rencontrera un

FEUILLETON DU 22 JUIN 1926. — N° 77

quand l'amour fait pleurer

par H.-J. Magog

» Me voilà affreusement compromise, monsieur, et force vous sera de m'épouser !

— Ah ! soupira René en baisant les mains de sa fiancée. Comme le destin a bien fait de ne pas me laisser mourir !

Comme Yvonne était joyeuse, en sortant de l'hôpital, assurée de la prompte guérison de son cher malade !

Elle avançait, légère, sans voir autre chose que son propre rêve...

Ah ! cet individu au regard sournois, qui la suivait obstinément depuis l'hôpital, pouvait bien ne prendre aucune précaution pour n'être pas remarqué d'elle !...

Il ne risquait pas d'être aperçu...

Et pourtant, c'était bien un ennemi qui s'attachait ainsi aux pas de la jeune fille.

Un ennemi, aux gages d'un autre ennemi — puisque c'était l'affreux amour et la haine de Guilhoul de Sarmières que représentait ici Omer Compassier, revenu sur cette terre d'Afrique poursuivre et parachever sa louche besogne.

— Quelle corvée ! pensait-il en lui-même. » Que va dire Eve, si je néglige ses intérêts pour surveiller les faits et gestes de cette donzelle et de son amoureux ?...

Ce n'est pas en la suivant que je retrouverai la trace de ce sacré gosse qui a eu la stupidité de se perdre en plein désert...

» D'ailleurs, je suppose que, pour celui-là, personne ne le reverra jamais.

Il se trompait... Il se trompait triplement.

Au moment même où il pensait ces paroles, ses yeux, abandonnant la silhouette d'Yvonne Etrevant, s'écarquillèrent soudain.

— Oh ! s'exclama-t-il, en tressaillant. Qu'est-ce que je dis donc ?...

» Mais le voilà, ce sacré gosse !... Le voilà en chair et en os, parfaitement vivant, ma parole !...

» Ah ! çà, par quel miracle se trouve-t-il à Gabès et quel est donc ce flandrin qui lui témoigne tant d'amitié ?

» Cré nom de nom ! Est-ce que tous ceux dont je croyais m'être débarrassé vont reparaître ?...

Et l'associé d'Eve Paradis, oubliant Yvonne Etrevant, suivait des yeux un homme et un enfant — le petit Lulu....

XXI

SAUVÉ PAR SON FILS !

Lorsque Lulu, rampant sur le sable, s'était éloigné de l'endroit où l'avait laissé Omer Compassier, il n'avait d'autre pensée que d'échapper, même par la mort, au méchant homme.

Même par la mort !...

Il acceptait bravement de périr sous la dent d'un fauve.

Ce destin lui paraissait préférable à celui de souffre-douleur d'un bandit, qui prétendait lui enseigner le mal et en faire un petit criminel.

Aussi, malgré les ténèbres et tout ce qu'elles pouvaient renfermer de périls, aux yeux d'un bambin de l'âge de Lulu, il se lança courageusement en avant, se perdit dans l'inconnu menaçant de la nuit.

Ce fut d'abord en rampant, pour ne pas attirer l'attention d'Omer.

Puis, quand il pensa s'en être suffisamment éloigné, il se releva et se mit à courir à toutes jambes, droit devant lui.

Il courut ainsi jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Et comme sa volonté d'échapper à son bourreau le soutenait et lui faisait oublier ou négliger tous les autres dangers, il fournit un effort beaucoup plus considérable qu'on n'eût pu attendre d'un enfant aussi frêle.

Quand le jour parut, il se trouvait avoir couvert une distance considérable.

Le désert seul était en vue, l'entourant de tous les côtés, si bien que Lulu n'aurait su dire dans quelle direction se trouvait le campement et que si la pensée lui était venue de le rallier, il n'aurait pu la réaliser.

Mais il n'y songeait pas.

L'important, pour lui, était d'avoir échappé à Omer Compassier.

Sur ce point, il avait réussi.

Il était seul... Mais il n'eut pas peur.

Il était à l'âge de la confiance inébranlable.

Il ne se demanda pas ce qu'il allait devenir ; il n'évoqua pas les tourments de la faim et de la soif.

Pour l'instant, il ne souffrait encore ni de l'une ni de l'autre.

Et il constatait qu'il avait échappé aux bêtes féroces dont l'avait menacé le bandit.

C'était pour lui une raison de croire que décidément il était bien plus en sûreté dans cette solitude que dans la tente de son persécuteur.

Aucune préoccupation, aucune angoisse ne le troublaient.

Il était fatigué, il s'étendit sur le sable et s'endormit aussi paisiblement que s'il eût été dans un bon lit et sous la garde de sa maman Sylvette.

Il est vrai que, selon sa croyance naïve, la protection de sa mère s'étendait sur lui, que celle-ci fût présente ou invisible.

Il ne s'éveilla — plusieurs heures après, vraisemblablement — que quand des mains assez douces le secouèrent.

Ouvrant les yeux, il se vit entouré de visages inconnus...

Des questions lui étaient posées dans une langue qu'il ne comprenait pas.

Descendus de leurs chevaux, il y avait là des cavaliers arabes, escortant quelques chameaux, conduits par des serviteurs à pied et surmontés de « bassours » qui contenaient des jeunes femmes.

Elles voyageaient ainsi, abritées contre le soleil et les regards par ces sortes de berceaux, faits d'étoffes de couleurs vives, tendues sur des nervures de palmes.

Il y avait aussi des chiens et des bourricots, menés par de vieilles femmes au visage découvert et qui s'appuyaient sur de longs bâtons.

C'était une tribu arabe, une tribu changeant de campement.

Curieusement, les jeunes femmes écartaient les rideaux des bassours, pour regarder ce jeune enfant qu'on venait de trouver, étendu sur le sable et paisiblement endormi.

Aucun des Arabes ne parlait français. Ils ne purent donc comprendre les explications que tentait de donner le petit, qui voyait bien l'étonnement que causait sa présence en pareil endroit.

Mais sa gentillesse avait déjà conquis les voyageuses des « bassours ».

Il paraissait perdu, tout au moins abandonné.

Sans plus s'étonner, elles le réclamèrent et, cédant à leur fantaisie, les serviteurs hissèrent Lulu dans un des bassours.

La caravane se remit en marche.

Adopté, caressé, choyé, Lulu était sauvé.

Depuis qu'il avait quitté sa mère et que le destin et la ruse d'Omer Compassier l'avaient séparé de son ami Roger Furicien, jamais il ne s'était senti le cœur aussi léger, aussi heureux.

Il ne s'inquiétait guère de savoir où on l'emmenait. Le mystérieux désert dans lequel la caravane s'enfonçait ne lui faisait pas peur.

Il s'éloignait de son persécuteur.

C'était tout ce qu'il demnadait.

L'enchantement continua les jours suivants.

Pendant l'étape, Lulu partageait l'un des bassours, avec les jeunes femmes qui l'occupaient.

C'était tantôt l'un, tantôt l'autre. Car on se disputait le bambin trouvé de si étrange façon et toutes voulaient l'avoir et le caresser.

Pendant les haltes, avant le repos ou avant le départ, Lulu se dégourdissait les jambes en courant autour du campements, dont il avait la sagesse de ne pas s'éloigner.

Il s'amusait d'un rien, d'un caillou ramassé, parce que sa forme ou sa couleur séduisait les regards du petit, d'un oiseau ou d'une bête aperçue et pourchassée... de très loin.

Un jour qu'on avait fait halte à l'entrée d'une gorge, que la caravane s'apprêtait visiblement à traverser, Lulu s'y était aventuré poussant une sorte de reconnaissance.

Mais c'était en l'air qu'il regardait. Un vautour planait au-dessus de la gorge et décrivait des cercles, comme s'il s'apprêtait à fondre sur une proie.

Intrigué, Lulu avança...

En même temps, supposant qu'une pauvre bestiole était menacée par le rapace, il se mit à pousser des cris, dans l'espoir de l'effrayer.

Tout à coup, au pied de la muraille de rocher, il aperçut une masse noire.

Il s'arrêta, effrayé...

Etait-ce une bête tapie et guettant une proie ?

Etait-ce un corps étendu ?...

Les deux hypothèses effrayaient presque également le petit.

Il tendit le cou, cherchant à identifier ce qu'il apercevait...

Décidément, c'était bien le corps d'un homme... un corps inerte... peut-être un cadavre...

Lulu frémit, partagé entre l'horreur et la pitié...

Il faillit s'enfuir.

Mais une pensée le retint et lui rendit un peu de courage.

Si l'homme n'était que blessé ?... Si c'était un malheureux, tombé de ces rochers qui dominaient la gorge ?...

S'il était possible de le secourir ?

Lulu n'avait plus du tout envie de se sauver... Il n'avait presque plus peur...

Poussé par son bon cœur, il avança jusqu'auprès de l'homme, s'agenouilla, le toucha doucement, appela.

— Monsieur... Monsieur... Il ne faut pas dormir là, tu sais... Des bêtes pourraient venir et te manger...

(A suivre).